



SECTEUR DES VIANDES ROUGES AU MAROC ET DEFI DE LA SOUVERAINTE ALIMENTAIRE

**Quelles recommandations pour rétablir les niveaux de production
et stabiliser les prix à la consommation ?**

L'atteinte de la souveraineté alimentaire de notre Pays, en particulier dans le domaine de la production de viandes rouges, qui passe par une crise sans précédent, nous interpelle à mettre en œuvre des stratégies qui prennent en compte les défis actuels de ce secteur tout en intégrant d'une part des actions immédiates pour pallier à cette hausse des prix des viandes rouges et à assurer des prix stables et abordables pour les consommateurs, et d'autre part à court et moyen terme des actions pour un développement durable des productions animales (Viandes rouges et lait), des actions résilientes en faveur de la gestion des ressources naturelles pour faire face à l'impact du changement climatique, des actions d'intégration des producteurs éleveurs pour l'accès aux nouvelles technologies et d'autres à caractère transversales, ces trentes actions constituent aujourd'hui une plate forme de discussion lors de la conférence que compte organiser l'alliance des ingénieurs istiqlaliens au début de la prochaine saison politique.

Le secteur de la viande rouge au Maroc est un pilier de l'économie nationale, contribuant à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et l'augmentation des revenus des agriculteurs et des éleveurs. Cependant, ce secteur fait face à plusieurs défis qui entravent son développement optimal et sa capacité à atteindre la souveraineté alimentaire.

Dans ce contexte, l'Alliance des Ingénieurs Istiqlaliens (AII), convaincue par les principes du Parti de l'Istiqlal, se positionne comme un acteur important dans la promotion de la souveraineté alimentaire et du développement durable au Maroc. En abordant les défis environnementaux et économiques avec des solutions innovantes et inclusives, l'AII aspire participer, à travers la proposition d'un plan d'action, à transformer le secteur de la viande rouge pour qu'il devienne plus résilient, autonome et équitable.

En modernisant la production, en gérant les ressources de manière durable, en réduisant la dépendance aux importations, et en favorisant la consommation locale, ce plan d'action vise à établir une souveraineté alimentaire durable et efficace pour la viande rouge au Maroc, et reflète une contribution concrète pour un avenir alimentaire sûr et prospère pour tous les Marocains.

En effet, nos ressources animales et programmes de développement des filières animales ont montré leurs limites pour garantir la sécurité alimentaire en ces denrées où la nécessité n'est pas à démontrer pour pouvoir subvenir aux besoins de la consommation et pour améliorer le niveau de vie en milieu rural et créer une classe moyenne d'exploitants d'éleveurs.

Par ailleurs, la hausse des prix observée des denrées alimentaires, en particulier les viandes rouges, n'a pas été gérée efficacement, ainsi que les prévisions inexactes de baisse des prix et le manque de communication nécessaire en période de crise n'ont pas contribué à rassurer le citoyen. En plus, les mesures préparatoires pour l'Aïd al-Adha ont eu des conséquences négatives sur le marché de la viande rouge.

De ce fait, le secteur agricole traverse actuellement une crise sans précédent et se trouve confronté à plusieurs défis, dont notamment :

- le défi de la croissance économique et de la pauvreté qui affecte une grande partie de la population rurale ;
- le défi des risques naturels et d'aridité ;
- le défi de la durabilité avec la question centrale de l'eau, motif d'inquiétude pour l'avenir.

En effet, nos réserves en eaux sont actuellement dans un état critique et enregistrent leurs plus bas niveaux avec arrêt quasi-total de l'irrigation dans plusieurs périmètres du fait que le niveau de remplissage actuel des barrages ne dépasse pas une moyenne de 28,5%. Ce déficit hydrique a engendré une régression des activités agricoles et une

perte importante de poste d'emploi en milieu rural. La dégradation des parcours étant accentuée, l'effort de reconstitution du cheptel a été affecté et a enregistré un repli sensible durant les trois dernières années.

En plus des saisons récurrentes de sécheresse, la filière des viandes rouges se trouve actuellement confrontée à plusieurs contraintes et faiblesses, dont les principales sont comme suit:

- La filière des viandes rouges est composée à 85% de petits exploitants éleveurs ;
- L'alimentation du bétail représente 60% à 70% du coût de production des viandes rouges au Maroc. Sachant qu'une bonne partie de cette alimentation est importée, la hausse des prix des intrants dépend étroitement des aléas du marché international, ce qui impacte directement le prix au marché national des viandes rouges ;
- Accès au Financement : Les petits et moyens éleveurs ont souvent un accès limité au crédit et aux subventions, ce qui limite leur capacité à investir dans des technologies et des pratiques d'élevage modernes ;
- Manque du savoir-faire dans les métiers de l'élevage et dépendance vis-à-vis de la filière lait ;
- Circuit de commercialisation : les intermédiaires locaux captent une part importante de la valeur ajoutée ;
- Marché domestique : Malgré la libéralisation du secteur en 2012, les abattoirs municipaux, non-conformes aux normes de l'ONSSA, continuent de dominer l'abattage (infrastructures et localisation inappropriées, niveau d'équipement insuffisant, mode de gestion inadéquat, ...).

Ainsi, la relance de la production locale en viandes rouges a été différée et l'approvisionnement du marché local, dopé par l'importation de bovins et ovins, a été compromis entraînant ainsi une forte hausse des prix qui ont atteint ces derniers jours des niveaux de 85 à 100 Dhs/kg pour la viande bovine et 90 à 120 Dhs/kg pour la viande ovine sortie abattoirs. Ce qui a contribué à une prévalence d'une insécurité alimentaire.

Cette flambée des prix s'explique essentiellement par l'augmentation vertigineuse du prix des aliments de bétail, qui a atteint désormais près de 88% et par la réduction des effectifs des bovins de presque 50% durant les 20 dernières années passant de 6,2 millions de têtes en 2000 à moins de 3.2 millions en 2020 et la perte de 150.000 têtes du cheptel laitier entre 2020 et 2022, mettant ainsi la pression sur l'abattage des autres espèces notamment ovine et caprine.

Alors que notre demande intérieure en viande rouge est en croissance soutenue, elle est passée de 11Kg/Hab/an en 2008 à 17 Kg/Hab/an en 2018 ce qui explique le

potentiel limité d'export pour le Maroc compte tenu du gap de coût de production importants vis-à-vis des concurrents.

Par ailleurs les producteurs de la filière lait, qui sont majoritairement des petits éleveurs (90% d'éleveurs ont moins de dix têtes), et qui étaient les principaux fournisseurs des centres de collecte de lait, ont connu une crise de collecte de leurs productions par les industries laitières à cause notamment de la qualité, la pandémie et du cout élevé de la valorisation des excédents du lait en poudre.

Face à cette situation, de nombreux producteurs ont été contraints de vendre leurs troupeaux ou réduire leurs effectifs pour absorber la baisse de rentabilité et par conséquent, ils ont perdu une source importante de trésorerie qui subvenait à leurs besoins.

Ainsi, dans l'objectif d'atteindre la souveraineté alimentaire au Maroc, en particulier dans le domaine de la production de viandes rouges, il est crucial de mettre en œuvre des stratégies qui prennent en compte les défis actuels de ce secteur tout en intégrant des mesures visant à améliorer l'offre en production de viandes rouges, à réduire la dépendance aux importations et à assurer des prix stables et abordables pour les consommateurs.

En effet, les Hautes Directives Royales, les dispositions du programme gouvernemental 2021–2026 ainsi que les résolutions du 18ème congrès du Parti de l'Istiqlal donnent la priorité à la sécurité alimentaire et stratégique du pays.

Ainsi, l'Alliance des Ingénieurs Istiqlaliens (AII), entant que force de proposition du Parti de l'Istiqlal, contribue à l'atteinte de la souveraineté alimentaire en viande rouge à travers la proposition d'un plan d'actions détaillé, mettant en œuvre des actions stratégiques et intégrées pour l'amélioration de la productivité, la gestion efficace et durable des ressources animales et la stabilisation des prix du marché national des viandes rouges, en assurant une sécurité alimentaire équitable pour tous les Marocains.

Les principales actions et orientations stratégiques proposées sont comme suit :

I- Actions immédiates pour palier à la hausse des prix des viandes rouges

1. Orienter et renforcer l'aide de l'Etat vers les petits éleveurs qui constituent les principaux fournisseurs du marché national en matière de viandes rouges ;
2. Soutenir l'importation de la viande congelée Halal afin d'améliorer l'offre sur le marché national, tout en renforçant les mesures de contrôle de qualité et de salubrité de cette viande importée ;

3. Encourager la diversification des sources de viandes (viandes blanches, poisson, cuniculture...) pour réduire la dépendance sur les quelques sources principales de viande
4. Mise en place de mécanismes de régulation des prix pour éviter les fluctuations extrêmes et assurer une rémunération équitable aux producteurs tout en maintenant des prix abordables pour les consommateurs. En effet, la fixation des prix des viandes rouges n'est pas réglementée, obéissant à la loi de l'offre et de la demande, ce qui laisse une grande marge aux spéculateurs du marché essentiellement pendant les périodes de forte demande (aid al adha, ramadan, festivités...). De ce fait, l'Etat pourrait jouer un rôle important dans la réglementation régissant la fixation des prix des viandes rouges ;
5. Réhabilitation des marchés de bétail et développement de circuits courts pour réduire les coûts de transport et de distribution comme contribution à la stabilisation des prix ;
6. Soutenir d'avantage les professionnels du transport des marchandises suite à l'augmentation des coûts des carburants et de l'énergie, afin de réduire le coût de production des viandes et stabiliser les prix ;
7. La suppression des droits de douane à l'importation de bétail pour l'abattage doit être raisonnée pour ne pas donner des avantages fiscaux aux grands importateurs qui monopolisent le marché et portent préjudice aux producteurs nationaux .

II- Actions pour le développement durable des productions animales (Viandes rouges et lait)

8. Les coopératives peuvent jouer un rôle crucial en regroupant et mutualisant les ressources et les efforts des petits éleveurs pour améliorer la productivité et la commercialisation. Ainsi, il est nécessaire de redynamiser les organisations professionnelles à travers notamment, l'appui à la création de nouveaux groupements d'éleveurs ovins et caprins non adhérents aux programmes de sélection, afin d'augmenter le taux d'encadrement de nos élevages et d'améliorer la productivité animale ;
9. Augmenter le taux de présentation des animaux aux commissions de sélection à 60% du total des troupeaux à encadrer ;
10. Mise en place d'un nouveau cadre d'encadrement, de conseil des producteurs et de formation des éleveurs sur les meilleures pratiques d'élevage et de soins des animaux visant l'amélioration de la productivité et de la rentabilité.
11. Renforcement des programmes d'amélioration génétique et de développement des races locales ayant développé un potentiel de rusticité face aux conditions

difficiles d'élevages (ovines, bovines, caprines et camelines) et relance du programme d'identification du cheptel ;

12. Développement des petits élevages laitier autour des centres de collecte et appui des industries laitières ;

13. Relever les niveaux d'incitation pour la production des génisses et leur importation pour reconstituer le cheptel animal national ;

14. Interdiction de l'abattage de femelles de moins de 5 ans sur au moins une période de 5 années ;

15. Mettre en place des programmes réguliers de vaccination et de traitement pour prévenir et contrôler la propagation des maladies, réduisant ainsi les pertes et les coûts associés et offrir des services vétérinaires mobiles pour encadrer l'ensemble des élevages, y compris dans les zones excentriques, afin de garantir la santé des troupeaux ;

16. Création des nouvelles structures spécialisées dans la bonne gestion des abattoirs, tout en encourageant l'investissement privé dans l'abattage et la transformation. A ce niveau, il est nécessaire de déployer des programmes d'appui et d'encouragement concernant les investissements dans la valorisation de la production de viande rouge ;

17. Renforcement de la capacité de valorisation des produits animaux principalement la production du lait en poudre et son appui par l'Etat au profit des industriels et encouragement de la collecte de la totalité de la production laitière en période de haute lactation afin de contribuer au maintien des troupeaux de vaches ;

18. Accorder une attention particulière aux filières camelines en zones sud et caprines en zones de montagnes afin de contribuer à l'amélioration de l'offre nationale en viandes rouges.

III- Actions résilientes en faveur de la gestion des ressources naturelles pour faire face à l'impact du changement climatique

19. Développer des systèmes de productions résilients et efficaces pour une utilisation durable des ressources naturelles afin de réduire les coûts de production des élevages ;

20. Adopter des pratiques agricoles durables pour préserver la fertilité des sols et prévenir la dégradation environnementale, assurant ainsi une production stable à long terme en zone d'élevages ;

21. Mettre en place des incitations financières pour permettre l'adhésion des agriculteurs aux produits d'assurance, et en particulier les petits éleveurs qui constituent les principaux fournisseurs du marché national en matière de viandes rouges afin de réduire leur vulnérabilité face aux risques d'élevages.

IV- Actions d'intégration des producteurs éleveurs pour l'accès aux nouvelles technologies

- 22.** Incitation et appui aux éleveurs pour l'adoption de technologies modernes tels que les systèmes d'alimentation automatisés et les systèmes de surveillance à distance pour le suivi de la santé des animaux. Ceci pourrait améliorer significativement la productivité et la durabilité
- 23.** Gestion moderne et efficace des fermes, réduisant ainsi les coûts de main-d'œuvre et d'entretien ;
- 24.** Amélioration des infrastructures de valorisation avec un équipement moderne et innovant;
- 25.** Poursuite de la réalisation des programmes de formation au profit des opérateurs dans la chaîne de valeur de la viande rouge, notamment à travers la création de centres de formation innovants aux métiers de l'élevage ;
- 26.** Accélérer les efforts de Recherche Développement en matière d'élevage (Alimentation, techniques d'élevage...).

V- Actions transversales

27. Les acquis importants du Plan Maroc Vert ne peuvent pas être niés, notamment sa contribution au développement des investissements agricoles nationaux, à l'augmentation et à la diversification de la production agricole et aux exportations agricoles.

Cependant, ce plan a été largement critiqué pour son orientation vers le développement de productions destinées à l'exportation mais qui sont de grandes consommatrices d'eau d'irrigation, sans tenir compte des contraintes nationales en matière de pénurie des ressources hydriques qui empirent d'année en année.

Par ailleurs, il existe presque un consensus sur le fait que le Plan Maroc Vert n'a pas accordé l'attention voulue au petit agriculteur par rapport au grand agriculteur qui a des objectifs d'investissement. Ce qui a contribué à la réduction de la quantité de produits agricoles destinés au marché intérieur puisque c'est le petit agriculteur qui oriente sa production principalement vers ce marché.

De même, Le Plan Maroc Vert a réussi à organiser et renforcer le secteur professionnel par l'émergence de nouvelles fédérations et associations professionnelles dotées d'importantes capacités de négociation. Par la suite,

et dans le cadre de la nouvelle stratégie « Génération Green », il y a eu signature en Mai 2023 de nouveaux contrats-programmes pour les mêmes filières et avec les mêmes organisations professionnelles qui ont bénéficié auparavant du soutien du Plan Maroc Vert, ce qui oblige leur redynamisation et réorganisation.

Aussi, faut-il repenser la méthodologie de déclinaison de la nouvelle stratégie « Génération Green », en tenant compte des enseignements conclus du Plan Maroc Vert.

- 28.** Sensibiliser le consommateur à l'importance d'une alimentation équilibrée et variée, incluant des alternatives aux protéines animales ;
- 29.** Lancer un dialogue national sur les priorités nationales en matière de souveraineté alimentaire ;
- 30.** Œuvrer pour la création d'une organisation nationale suprême plus efficace, chargée du rôle de formulation, suivi et évaluation des politiques publiques en matière de souveraineté alimentaire nationale.

Rabat, Le 23 Juillet 2024

